Lapeyrouse

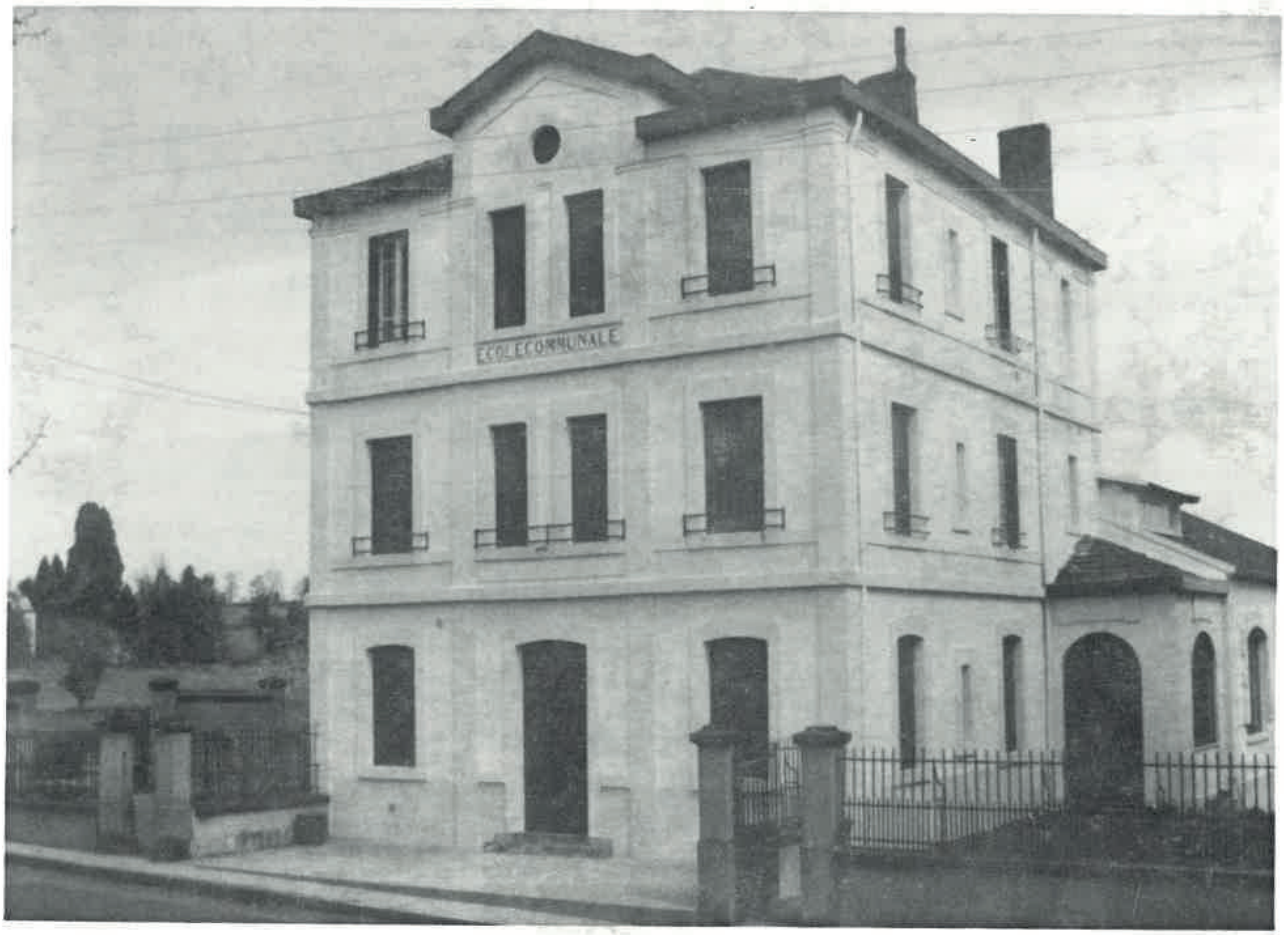

informations municipales

Votre Conseil Municipal

La Mairie

La Fête Décoration

Bulletin Municipal

1982

Le Conseil Municipal reçoit Monsieur Maurice POURCHON
Président du Conseil Régional

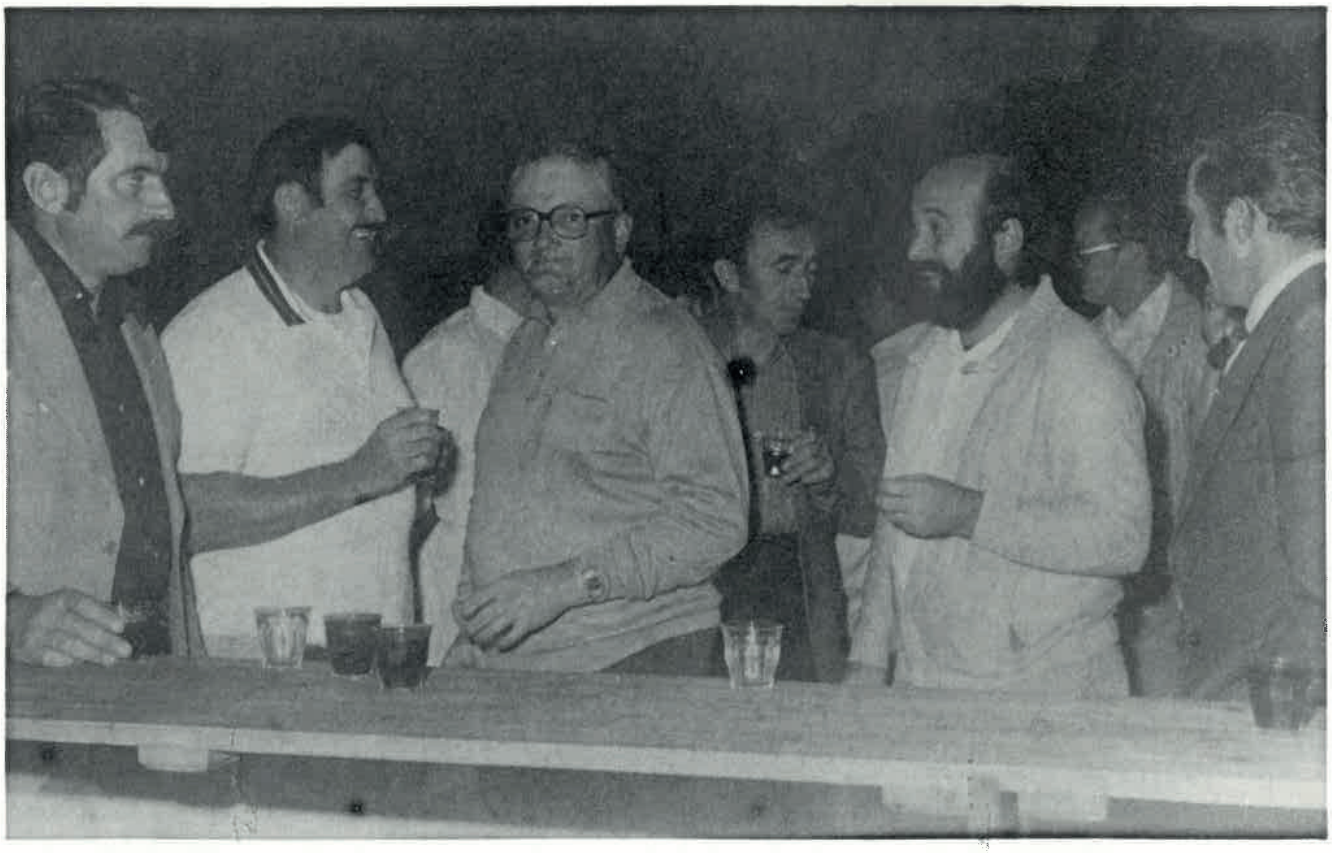

Le Méchoui du Foot-Ball Club

Le verre de l'Amitié

LAPEYROUSE

1982

Canton de MONTAIGUT

Arrondissement de RIOM

Département du PUY-DE-DOME

63

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE
Diffusée gratuitement
Reproduction et Vente Interdites

Rédaction - Documentation
Diffusion
Mairie de :
LAPEYROUSE

- Mot du Maire
- Budget
- Réalisations
- Projets
- Etat Civil

Le mot du Maire

Chers Amis,

Le dernier bulletin municipal de l'actuel mandat !

Déjà six années de passées durant lesquelles nous nous sommes efforcés de mettre en oeuvre les engagements souscrits en 1977.

La confiance, disions-nous, ne saurait être aveugle, c'est pourquoi, comme chaque année, vous trouverez dans ce présent bulletin les éléments du budget communal, l'affectation de vos impôts locaux, les réalisations en cours et les projets pour l'année 1983.

Pendant cette année, nous nous sommes attachés à poursuivre l'urbanisation de notre commune par la réalisation de la troisième tranche de tout-à-l'égoût concernant La Loge et La Gare, avec l'implantation de la signalisation de nos hameaux et villages.

De même, il convenait que les enfants de nos écoles puissent bénéficier d'un cadre rénové pour leur cantine scolaire. La salle, maintenant insonorisée et les cuisines refaites à neuf, sont à la disposition de tous.

La procédure de remembrement touche à son terme avec l'établissement de l'avant-projet et votre conseil prenant en compte les éventuels problèmes posés aux agriculteurs les plus âgés, a décidé que toutes les clôtures le long des chemins communaux seraient faites gratuitement dans le cadre des travaux connexes qui débuteront en 1983.

L'oeuvre de rénovation de notre commune est en bonne voie, elle doit se poursuivre.

Au seuil de cette nouvelle année, permettez à votre Maire de vous adresser à toutes et à tous ses meilleurs voeux.

BONNE ANNEE.

Jean MICHEL
Maire
Conseiller Régional.

La vie à l'époque Gallo-Romaine

Nous avons vu qu'après avoir "résisté" à l'occupant pendant tout le 1er siècle, Pérousix finit par subir et accepter la loi des vainqueurs. Des unions se firent entre vainqueurs et vaincus. Au sang de Pérousix initialement composé d'éléments Ligures, Ibères et Celtiques se mêla du sang romain. Le langage aussi s'emprunta aux Romains.

Le pays quasi désertique sous la Gaule fut défriché en partie. Après la voie romaine de LYON à BOURGES (fin du 1er siècle) il fut construit une voie romaine secondaire menant de MENAT à MONTAIGUT, MONTMARAULT, SOUVIGNY (localités actuelles). Cette route qui n'était qu'un bon chemin suivait donc la "ligne des crêtes", ligne de partage des eaux et rejoignait la voie impériale vers les Sablons. Sur ses bords s'érigèrent des fermes (villae : d'où La Villatte), des hameaux : "Maison Rouge" (les cantonniers étaient logés dans des maisons à couleur rouge). A cette époque, ce n'était plus le "no man's land" gaulois car il y avait eu un certain peuplement. Pérousix eut connaissance du Christianisme et fut évangélisé surtout aux IVème et Vème siècle. Dès cette époque, furent créés des monastères à ST-POURCAIN, CHANTELLE, COLOMBIER (créé par Saint-Patrocle mort en 576). L'influence des monastères fut décuplée par la création des Prieurés. Ainsi, le Bourg du Pérouse semble s'être développé à partir d'un prieuré de Colombier (d'après BLANCARD). Notre paroisse avec celle d'ARS dépendait du diocèse de Bourges jusqu'à la Révolution.

La vie au médiéval

La population qui avait augmenté au temps gallo-romain subit un reflux lors des invasions qui ne firent que passer. Cependant, des Francs séjournèrent quelque peu vers Marcillat ; les Normands remontèrent par la Sioule et vinrent jusqu'à MENAT. Le langage se modifia : le suffixe romain um fit place au suffixe at et la langue d'oc s'implanta au pays. La culotte de laine blanche portée déjà du temps des Gaulois, la braie, allait être portée jusqu'à la Révolution d'où le surnom de "Brayauds".

Pendant ces périodes troublées, les officiers et fonctionnaires transmettaient leurs charges à leurs enfants d'où l'origine de la Noblesse. Les sires de Chambon dont une branche cadette vivait aux Ternes possédaient l'Ouest de la ligne de partage des eaux MONTAIGUT-MONTMARAULT ; ils portaient le titre de Princes et n'avaient d'autre suzerain que le Roi.

La construction de notre église fut "la grande affaire"vers la fin du 1er millénaire. "La plus ancienne de nos églises actuelles (du canton) est sans conteste LAPEYROUSE (Blancard dixit) dont les gros piliers carrés du choeur sont plus que millénaires suivant un spécialiste. Comportant à l'origine une seule nef, elle en comporte trois qui sont le résultat d'agrandissements successifs".

Urbain II allant prêcher la croisade à CLERMONT partit le 12 novembre 1095 de SOUVIGNY, arriva à CLERMONT le 14 novembre au soir. Peut-être passa-t-il par la Maison Rouge et Montacutum ?

Sur l'époque médiévale, nous n'avons que peu de renseignements, cependant, il semble que la voie impériale romaine tombée en désuétude au moment des invasions barbares fut restaurée des Sablons jusqu'à La Maison Neuve. S'y édifièrent auprès d'elle : le Château de Château-Charles qui n'était peut-être pas légendaire du tout où Charlemagne passa entre 760 et 768 et la Chapelle-Hospital St-Jean d'Augières. Ce dernier établissement assez important situé dans un champ près du chemin du Gué-de-Seau à Rivalais disparut au XVIème siècle. On en voit de nos jours l'emplacement.

La Pérouse fut rattachée à la Chatellenie de Montégut, relevait du baillage royal avec ARS, DURDAT, VIRLET, YOUX, LADOUX, ST-ELOY, YDS, BEAUNE, etc... après 1416.

La vie de Jehan fut très pénible durant tout le Moyen Age ; il fallait lutter contre les maladies, les loups. Il y avait peu d'artisans au Pérouse ; peut-être une boucherie ; les échanges se faisaient avec Montégut et les rapports étaient parfois "féroces". A Montégut, on trouvait des marchands : bouchers, drapiers, tisserands, tanneurs, courdonniers, etc...

La grande misère de l'an 1000, les épidémies firent que le peuplement local se maintint à un niveau très bas. Il faudra attendre les 17 et 18ème siècles pour voir se développer la population. En l'an III (1795), il fut recensé au Pérouze 1305 habitants, 160 votants, 39 naissances, 11 mariages, 38 décès. En 1569, N. de NICOLAY oublie de mentionner La Pérouze sur sa carte.

EVENEMENTS REGIONAUX IMPORTANTS.

De 1431 à 1437, grande famine dans toute la région (quelques années après la grande bataille livrée contre les Anglais à St-BONNET-DE-FOUR).

En 1437, Charles VII passe à MONTMARAULT avec 500 chevaliers et 4000 hommes de trait.

Juin 1440 (la Praguerie) Charles VII couche à MONTAIGUT (800 hommes d'armes et 2000 hommes de trait).

21 juin 1465, une partie de l'armée royale passe à MONTMARAULT.

Le 14 septembre 1469, l'étang de Rivaleix est acheté par le Seigneur de Villard.

GUERRES DE RELIGION.

En 1568 eut lieu la grande bataille de COGNAT (3000 protestants renforcés de reîtres prussiens refoulent les catholiques sur AIGUEPERSE).

Destruction de CHARROUX en 1568 et 1576.

Le 30 novembre 1589, sac et pillage de MONTMARAUD.

Le 12 février 1590, MONTMARAUD fut détruite.

Juillet 1629 : épidémie de peste, nombreuses victimes à BLOMARD, MONTMARAUD, ST-BONNET-DE-FOUR, BEAULNE (au village des Geyssoux aujourd'hui disparu, 15 cadavres jetés dans la chaux vive en une journée).

1635 : le chateau de MONTEGUT est détruit sur ordre de Richelieu.

ADMINISTRATION FINANCIERE.

En 1696, le chiffre de la taille à percevoir sur la paroisse de la Pérousse et Cornassat s'élève à 3850 livres à remettre au seigneur de la Pérousse et Cornassat. Un domaine du Four (Le Bas du Four) devait les cens à la fois à la Seigneurie du Pérouse dépendant de Beauvoir et de Gouzolles et à la Charité de Notre-Dame du Pérouse.

En 1675, Pasquet Delalot, notaire à BEAULNE possédait de nombreux clients à La Pérouse. Il déménagea en cours de carrière et vint habiter aux Joberts.

Nous terminerons une autre fois l'étude du XVIIème siècle, du XVIIIème siècle, de la période de la Révolution et notamment du jugement de MONTAIGUT de la veuve DURAT et de ses 3 filles, ex-nobles de la commune du Peirouze (jugement du 12 vendémiaire, an II).

Orthographes diverses de LAPEYROUSE

L'orthographe actuelle de LAPEYROUSE est récente ; elle est mentionnée pour la 1ère fois en Janvier 1854.

Le nom de LAPEYROUSE s'écrivit de très nombreuses façons ; c'est ainsi qu'on trouve La Pérouse, Le Pérouse, Le Pérouze, Le Perrouze, Le Peirouze, La Pérousse, etc... à travers les âges, tantôt La, tantôt Le.

Il ne semble donc pas qu'il faille retenir le radical PEYRE qu'on retrouve dans Peyrebeille, Peyrehorade, Peyrolles, Ladapeyre, etc... comme radical d'origine.

Deux origines semblent plausibles :

- d'une part, de Pierre Rouge ou Rousse ; en ce cas, le nom serait donné par le bas de la commune et serait dû aux magnifiques amphiboles pyroxéniques de teinte ocre foncé, couleur rouille dont il existe une carrière au Gué-de-Seau et dont on rencontre les pierres dans de nombreuses maisons anciennes aux Chemins, au Vernet, aux Bayets et à l'Eglise, pierres qui sont donc un peu particulières à chez nous,(Les Romains se servaient de ces pierres en remplacement du marbre, en se servant des plus profondes donc plus pressées).
- d'autre part, par déformation de pierreuse : pierrouse, pierrouze ; en ce cas, le nom serait fourni par le haut de la commune.

On ne rencontre qu'une seule commune du même nom en France et de la même orthographe : c'est LAPEYROUSE dans l'Ain (01330) dans les Dombes précisément, altitude 294 m . L'auteur de ces lignes s'y est rendu : les gens paraissent sympathiques (de vrais Lapeyrousiens !). Les étangs sont très nombreux ; le gibier pullule (gibier d'eau, gibier à poil aussi). Un jumelage avec nos nemrods locaux serait peut-être possible et bénéfique. Dans ces lieux, les noms ont une résonnance de chez nous : Ars à 13 kms, St-Eloi à 20 kms. Il y a en France 2 autres LAPEYROUSE mais à noms composés : LAPEYROUSE-MORNAY 26120 Drôme ; LAPEYROUSE-FOSSAT 31240 Hte-Garonne.

Il existe aussi : LA PERUSE 16270 ; LA PEROUILLE 36350 ; PERUSSE 52240 ; LA PEYRE 65220 ; LA PEYRATTE 79200.

Nos Cousins d'Amérique

Un amiral célèbre porte déjà le nom de notre commune, sans en être originaire, mais au-delà de l'Océan, s'est installé au XVIIème siècle, un enfant du pays nommé PLAMONDON.

Né à LAPEYROUSE en 1641, Philippe MANDON a bâti dans le beau pays de QUEBEC, une grande famille qui vient de fêter le tricentennaire de son installation.

La commune a eu la joie d'accueillir Denise PLAMONDON, descendante directe de Philippe MANDON, qui, j'espère a pu se sentir ici chez elle.

Nous sommes prêts à accueillir cette grande famille dans l'espoir qu'elle puisse nous rendre bientôt visite.

Denise PLAMONDON
lors de son passage
à la Mairie de
LAPEYROUSE.

MESSAGE DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LAPEYROUSE ADRESSE A LA FAMILLE PLAMONDON.

Chers cousins PLAMONDON, Chers citoyens,

Votre ancêtre Philippe PLAMONDON nous a fait l'insigne honneur, à nous, citoyens de LAPEYROUSE, de nous léguer une si honorable descendance. Nous sommes, aujourd'hui, en amitié avec toutes vos célébrations du tricentennaire de l'arrivée des PLAMONDON en Amérique. Nous voudrions que vous sachiez que notre municipalité est prête à vous accueillir et à maintenir ces liens ancestraux.

Les Plamondon

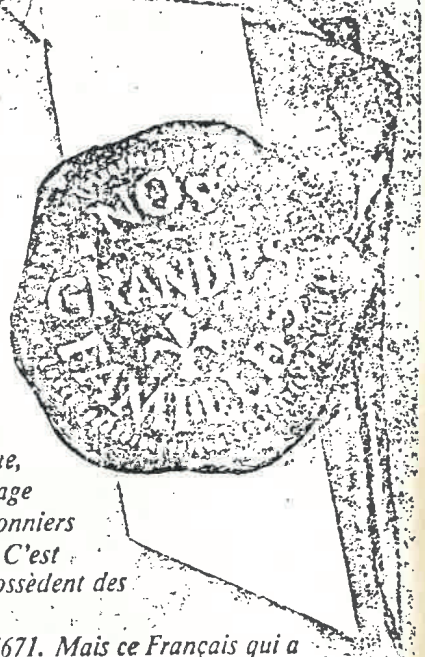

Il s'appelait Philippe Mandon et il venait d'Auvergne contribuer, au XVIIe siècle, au développement de Montréal et des paroisses voisines. Quelqu'un a écrit, parlant des Auvergnats : « L'Auvergne est partout et ce n'est pas le hasard qui fait que des hommes d'Auvergne courent partout le monde. La race auvergnate ne craint ni l'effort, ni le risque, ni l'aventure, ni le dur labeur, ni l'exil. » On a dit des Auvergnats qui sont venus peupler la Nouvelle-France qu'ils ont immigré sous l'inspiration de leur compatriote, le jésuite Jean-François Régis qui avait voulu venir en Amérique dès 1634 pour y évangéliser les Amérindiens. Le futur saint ne traversa pas l'Atlantique, mais des religieux de son ordre, Auvergnats par surcroît, s'établissent ici et entraînent dans leur sillage certains de leurs compatriotes. Ces derniers, de simples engagés, se transformeront en colons, en pionniers et en pères de familles. Ils s'attachent aux pas des religieux auprès desquels ils sont liés par contrat. C'est ainsi que l'on trouve des hommes originaires de cette région du Massif Central, là où les Jésuites possèdent des seigneuries : Trois-Rivières, Batiscan et La Prairie-de-la-Madeleine, près de Montréal.

Philippe Mandon est au nombre de ceux que l'on retrouve dans cette dernière seigneurie vers 1671. Mais ce Français qui a quitté le bourg de La Peyrouse dans le diocèse de Clermont, est un homme secret dont on ne sait que peu de choses. Né vers 1641, il a au moins trente ans, le 2 novembre 1671, lorsqu'il est parrain au baptême de Marie Gagné, fille de Pierre et de Catherine Daubigeon qui se sont mariés au mois de novembre de l'année précédente. Mandon jouit incontestablement de l'estime générale, puisque, le 13 novembre 1672, on le retrouve tenant un autre enfant sur les fonts baptismaux. Cette fois, il est le parrain de Philippe, fils d'Antoine et d'Anne Barrois, d'autres habitants de la paroisse de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie de la Prairie.

Pierre Gagné est canotier, Philippe Barrois est chirurgien et Pierre Mandon dit Lafleur se prépare à devenir colon en travaillant comme engagé auprès des jésuites ou comme employé au fort de la Prairie. Son désir se réalise lorsqu'il achète, le 8 octobre 1673, la terre de Louis Pallardy. Mandon paiera 200 francs pour 50 arpents de terre. Le 24 septembre 1679, devant le notaire Tissot, secrétaire de la résidence des Jésuites de La Prairie-de-la-Madeleine, Philippe Plamondon achète une terre de deux arpents par vingt— cinq appartenant à Jean Bourdon, un Auvergnat qui épousera Marie-Anne Benoit dit Livernois. Une maison ayant été construite sur cette terre, Plamondon l'achète évidemment.

L'ancêtre peut songer maintenant à se marier. Il demande la main de Marguerite Clément, fille de Jean et de Marguerite Surget, qu'il épouse, le 23 avril 1680. Le marié a environ 39 ans et la mariée en a 14. Elle serait née en 1666, au Château-Richer. Elle lui donnera cinq enfants qui naîtront et seront baptisés à La Prairie, entre 1681 et 1688. Antoine, baptisé le 12 janvier 1681 et Étienne, baptisé le 28 décembre 1688, n'ont pas de descendance connue. Benoît Plamondon, baptisé le 24 décembre 1685, s'est marié avec Angélique Rousseau, mais, de leurs six enfants, une seule, Marie-Anne, a pu survivre et faire alliance. Madeleine Plamondon, née au mois de mars 1682, devait, par son mariage avec Jean Besset, fils de Jean Bessède dit Brisetout, devenir l'un des pilliers de la pamille Bessette.

Pour que le patronyme de Philippe Mandon dit Lafleur survive, il fallait que l'un de ses fils unisse sa destinée à une femme féconde. C'est Pierre, né le 12 août 1683, qui devait être l'ancêtre de tous les Plamondon d'Amérique. Il épousait Charlotte Hamel, fille de Jean-François et de Anne-Félécité Levasseur née à Lorette, en 1691. C'est dans cette paroisse que leur mariage est célébré, le 2 mai 1709.

Cinq filles et dix fils viennent au monde à la suite de cette union et c'est dans la région de Québec surtout que se contractent leurs alliances. Les filles prennent les noms des Berthiaume, Drolet, Maret, Trudel et Boutet. Quant aux fils, ils succombent, comme leurs soeurs, au charme des Drolet et des Maret, puisque deux s'allient à des filles Drolet et deux autres à des demoiselles Maret. Trois autres unions des fils de Pierre et de Charlotte Plamondon devaient faire entrer des représentantes des familles Robitaille, Meunier et Pageot dans le cercle de famille. Ainsi, sept nouvelles souches étaient créées, moins d'un siècle après l'arrivée de l'Auvergnat Philippe Mandon dit Lafleur.

Les années, en passant, devaient conduire les fils et les petits-fils de ces pionniers presque partout en Amérique. Les Plamondon appartiennent à la race des fondateurs car, après Philippe à La Prairie et Pierre à Lorette, les Plamondon étaient là, lorsque les bases de Saint-Charles-sur-le-Richelieu, Saint-Hyacinthe, Saint-François-du-Lac ont été jetées. Ils étaient là, encore, lorsque de nouvelles paroisses de Portneuf se sont ouvertes devant la hache des défricheurs. Ils sont allés, tous ces Plamondon, leurs femmes et leurs enfants, s'établir "aux États" où on les retrouve, aujourd'hui, de l'Alaska au Texas et du Maine à la Californie. Ils ont hérité, en qualité de défricheurs, du droit et du privilège de s'établir où ils l'ont voulu, créant même des villes qui leur ressemblent. Des cantons, lacs et rivières portent leur nom et, en Alberta, la ville de Plamondon, fondée en 1908, par les frères Joseph et Thomas Plamondon, rappelle que cette région de l'Ouest canadien doit beaucoup au courage des pionniers dont les racines sont encore vivantes au Québec. Huit mille Plamondon peuvent maintenant célébrer le tricentenaire de leur implantation en Amérique. Leur nom s'est modifié plusieurs fois. Pour cette raison, pendant qu'on leur donne celui de Plamondon au Québec, il arrive qu'ailleurs, on les connaisse sous les noms de Plamadon, Plamador, Plamandon, Plamidon, Plamondeau, Plamonden, Plomander, Plummado, Plumondon et d'autres...

SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS QUI ONT ETE OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR 1982.

Subventions du Département

- Tout-à-l'égoût	127 040 F
- Grosses réparations	50 000 F
- F.S.I.R. (fonds spécial d'investissement routier)	42 584 F
- Entretien de bâtiments	5 000 F
- Spectacles	4 500 F
TOTAL	229 124 F

Subvention de l'Etat

- Réfection des locaux de la cantine	19 692 F
- Travaux d'assainissement	40 000 F

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 1982.

- Cantine scolaire	26 500 F
- Comité des Fêtes	3 000 F
- Club du 3ème Age	1 800 F
- Foyer Laïc	1 500 F
- Foyer Laïc (spectacles)	3 000 F
- Société de Chasse	600 F
- Union Sportive	600 F
- Anciens Combattants	600 F
- Combattants A.T.M.	600 F
- Lutte contre le cancer	600 F
- Oeuvre des Pupilles des Ecoles Publiques	600 F
- Association "Joie et Santé"	300 F
- Bureau d'aide sociale de LAPEYROUSE	3 500 F
- Pompiers de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE	7 000 F
TOTAL	39 000 F

LE BUDGET

DÉPENSES

- FONCTIONNEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
FOURNITURES (scolaires, de bureau, combustibles ...)	92 878	8,34 %
FRAIS DE PERSONNEL - CHARGES SOCIALES (employés de Mairie, Ecoles, Voirie)	201 513	18,10 %
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS (entretien des bâtiments, de la voirie, électricité, assurances ...)	147 000	13,20 %
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS (aide sociale, frais de fonctionnement du C.E.S.)	159 849	14,36 %
ALLOCATIONS - SUBVENTIONS (sociétés locales, organisations diverses	53 700	4,82 %
FRAIS DE GESTION GENERALE (Impôts, indemnités du Maire et des Adjoints)	67 058	6,02 %
FRAIS FINANCIERS (intérêts des emprunts)	194 586	17,48 %
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	196 817	17,68 %

- INVESTISSEMENT

D E P E N S E S	Montant	Répartition
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	136 280	10,90 %
ACQUISITION DE TERRAINS (cimetière, étang) MATERIEL	199 294	15,95 %
BATIMENTS COMMUNAUX (cantine, vestiaires)	246 929	19,76 %
VOIRIE (chemin de La Loge, pieux, traverses)	185 071	14,81 %
TOUT-A-L'EGOUT	400 000	32,01 %
W.C. PUBLICS	82 059	6,57 %

LE BUDGET

RECETTES

- FONCTIONNEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
PRODUITS D'EXPLOITATION (branchements tout-à-l'égoût)	7 000	0,63 %
PRODUITS DOMANIAUX (loyer)	5 500	0,50 %
PRODUITS FINANCIERS (intérêts des prêts et créances)	70	0,00 %
RECOUVREMENTS (recouvrement sur frais de chauffage, participation du fonds scolaire)	41 737	3,74 %
RECETTES FISCALES INDIRECTES (attribution de garantie attribution de répartition)	448 509	40,21 %
IMPOTS INDIRECTS (taxe sur les spectacles, taxe additionnelle aux dts de mutation, permis de chasser	13 149	1,18 %
CONTRIBUTIONS DIRECTES	533 352	47,81 %
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	66 184	5,93 %

- INVESTISSEMENT

R E C E T T E S	Montant	Répartition
DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	68 628	5,13 %
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	389 951	29,16 %
PRELEVEMENT SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	196 817	14,72 %
FONDS D'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES	81 757	6,12 %
EMPRUNTS	600 000	44,87 %

D E P E N S E S

En 1982

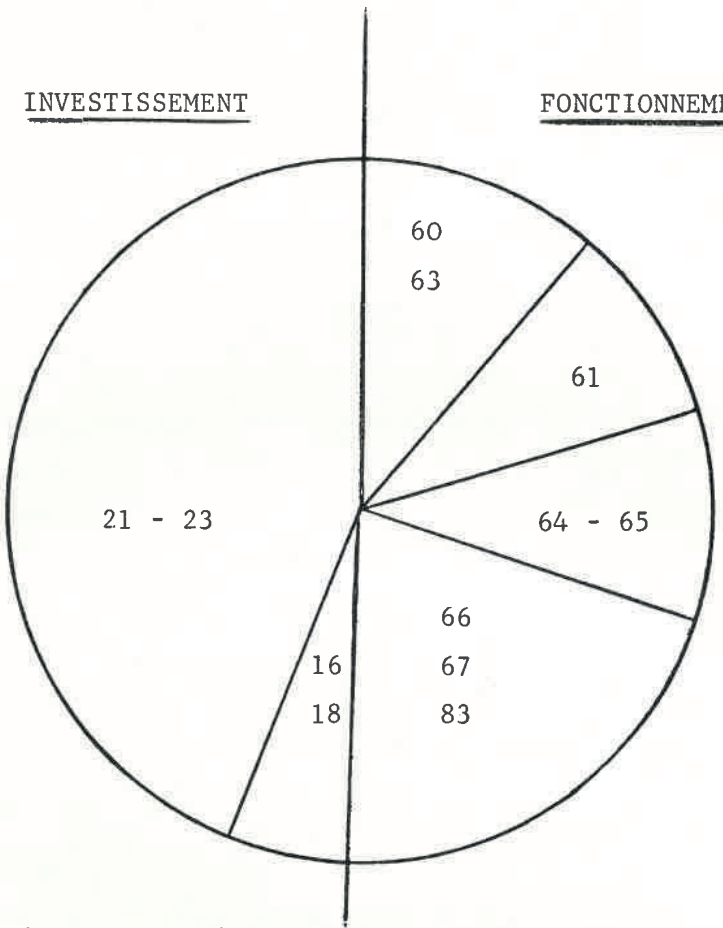

FONCTIONNEMENT

Comptes :	60 :	fournitures scolaires, de bureau, combustibles	92 878 F
	63 :	travaux et services (entretien voirie, matériel,.....	92 500 F
		assurances, électricité, eau).....	54 500 F
	61 :	Frais de personnel : salaires	151 513 F
		charges sociales	50 000 F
	64 :	Contingent pour dépenses d'aide sociale	54 000 F
		Contingent pour service d'incendie	11 349 F
		Charges intercommunales (C.E.S., SICTOM, fourgon des pompiers)	92 000 F
		participations diverses	2 500 F
	65 :	Subventions allouées aux sociétés locales + jouets de Noël..	53 700 F
	66 :	frais de gestion générale	19 058 F
		Reliure et frais de P.T.T.....	16 000 F
		Indemnité de fonction du maire et des adjoints	32 000 F
	67 :	frais financiers (intérêts des emprunts et frais dossiers)..	194 586 F
	83 :	prélèvement pour dépenses d'investissement.....	196 817 F

INVESTISSEMENT

Comptes :	16		
	18 :	remboursements d'emprunts	136 280 F
	21 :	acquisition de terrains (cimetière et étang).....	179 294 F
		acquisition de matériel (photocopieur et tondeuse).....	20 000 F
	232 :	Bâtiments communaux	20 000 F
		Cantine	196 929 F
		Vestiaires	30 000 F
	233 :	voirie (réfection du chemin de la Loge, signalisation,	
		achat de pieux, traverses).....	185 071 F
	2335 :	tout-à-l'égoût	400 000 F
	235 :	W.C. Publics	82 059 F

R E C E T T E S

En 1982

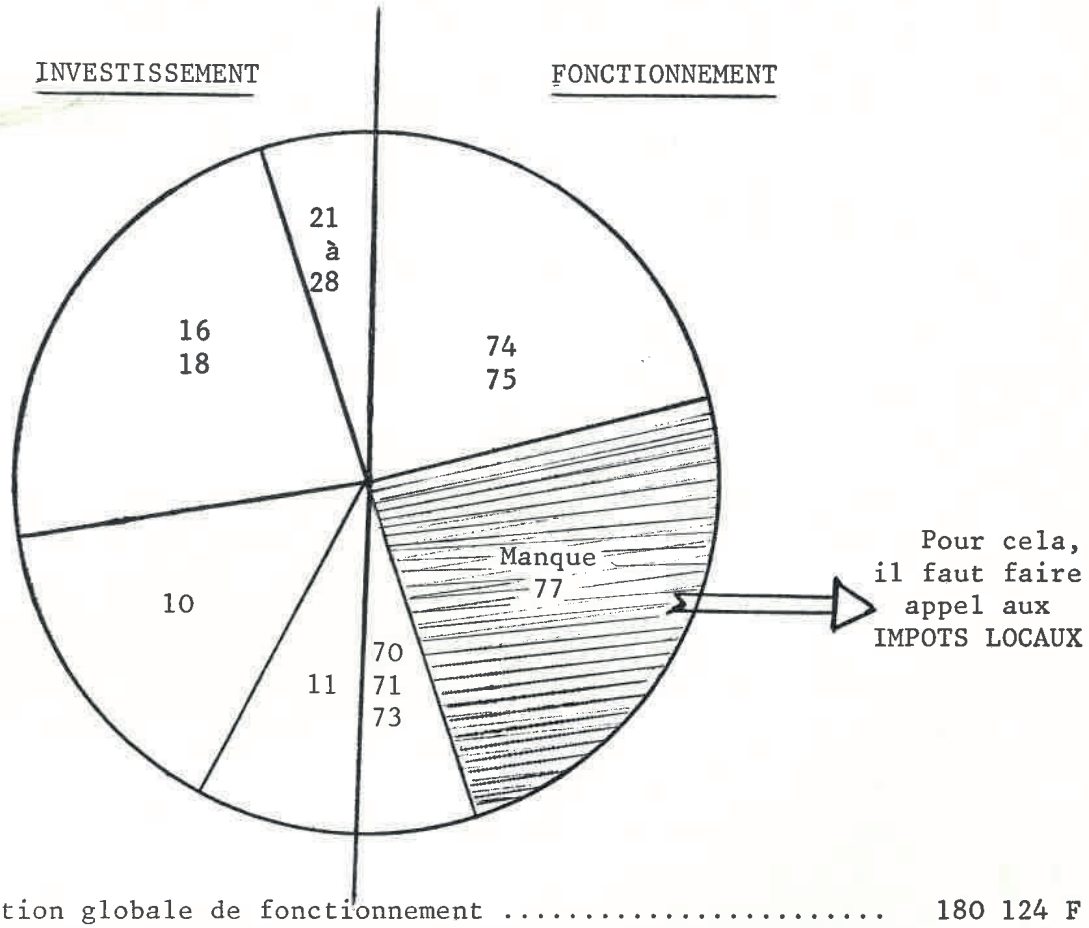

FONCTIONNEMENT

Comptes 74	:	Dotation globale de fonctionnement	180 124 F
		impôts sur les ménages.....	91 296 F
		potentiel fiscal	83 250 F
		dotation minimum de fonctionnement	93 839 F
75	:	Impôts indirects (att. sur permis de chasser, spectacles)..	1 450 F
		taxe additionnelle aux droits de mutation	11 699 F
77	:	contributions directes	533 352 F
70	:	produits de l'exploitation (branchements tout-à-l'égoût)...	7 000 F
71	:	location d'immeuble	5 500 F
73	:	recouvrement de frais de chauffage	9 000 F
		autres recouvrements (subvention bâtiments communnaux, pour animation culturelle, etc...)	32 737 F

INVESTISSEMENT

Comptes 11	:	prélèvement sur recettes de fonctionnement	196 817 F
10	:	Subventions d'équipement	389 951 F
16	:		
18	:	produits des emprunts (tout-à-l'égoût)	300 000 F
		acquisition de l'étang	150 000 F
		aménagement cantine scolaire	150 000 F
25	:	recouvrement de T.V.A.	51 323 F

Les Impôts
Éléments Comparatifs

Depuis l'année 1981, le Conseil Municipal vote les taux des différentes impôts locaux. Le taux de tel impôt local par rapport au taux de tel autre impôt local dépend donc des décisions prises par votre conseil municipal ; il en est de même pour leur évolution. Il n'est pas inutile que vous ayez des éléments de comparaison, c'est pourquoi, vous trouverez ci-dessous un tableau faisant mention des taux moyens nationaux et départementaux pour les différentes taxes locales et ceux pratiqués par deux communes voisines, de notre canton.

Plus le taux est élevé, plus l'impôt sera important.

Désignation des taxes	Taux Nationaux	Taux Département.	Taux LAPEYROUSE	Taux SAINT-ELOY	Taux BUXIERES
Taxe d'habitation	10,77	9,46	6,20	12,64	7,50
Foncier Bâti	12,23	12,64	14,27	23,08	12,92
Foncier non Bâti	34,26	58,38	39,57	49,18	70,97
Taxe Professionnelle	11,84	8,60	8,52	11,59	6,42

Autres éléments :

Le nombre de contribuables communaux payant les différentes taxes et impôt sur le revenu (I.R.P.P.) avec, dans chaque cas, la plus grosse imposition et la plus petite.

Il est à préciser que la commune a voté l'abattement à la base de 15 % et l'abattement supplémentaire de 15 % pour personne à charge concernant la taxe d'habitation.

Nature de l'Impôt	Nombre de Contribuables	Plus grosse imposition	Plus Petite imposition
Taxe Professionnelle	50	109 750	153
Taxe d'habitation	307	2 408	36
Taxes Foncières	789	33 780	30
I.R.P.P.	144	57 606	100

De même, il est utile de connaître l'évolution et la progression de l'imposition communale sur les dix dernières années, de 1972 à 1982. Cette imposition comprend, bien entendu, la part communale et la part syndicale qui est en fait la participation de notre commune à divers syndicats (Voirie de Menat, SICTOM ordures ménagères, Sioule et Morge).

Années	Montant	Augmentation	Années	Montant	Augmentation
1972	132 679				
1973	165 412	24,67 %	1978	332 515	18,00 %
1974	190 679	15,27 %	1979	379 762	14,20 %
1975	213 922	12,19 %	1980	413 372	8,85 %
1976	234 062	9,41 %	1981	467 006	12,97 %
1977	281 787	20,38 %	1982	536 614	14,90 %
TAUX D'AUGMENTATION DE 1973 à 1977 = 16,38 %			TAUX D'AUGMENTATION DE 1978 à 1982 = 13,78 %		

Le budget se vote en début d'année, en général au mois de février.

Le premier budget voté par votre équipe municipale l'a été le 6 mars 1978.

Il ressort de ces éléments comparatifs que l'imposition de la commune de LAPEYROUSE est très nettement inférieure à celle de SAINT-ELOY-LES-MINES et comparable à celle de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT sauf pour le foncier non bâti ; notre voisine ayant un taux très nettement supérieur.

La deuxième observation concernant directement la gestion communale fait apparaître que la progression des impôts de 1978 à 1982 a été inférieure pour notre commune au taux de l'inflation sur la période considérée et ce, malgré toutes les réalisations effectuées durant ce laps de temps.

Cette augmentation de 13,78 % de 1978 à 1982 est très nettement inférieure à celle pratiquée de 1973 à 1977 qui est de 16,38 %, avec semble-t-il des réalisations moins comparables.

Nous le verrons dans le compte-rendu d'exécution du mandat ; ceci a été rendu possible par les aides perçues et données à la commune qui se sont élevées de 1978 à 1982 à la somme de 1 815 546 F.

IMPOTS 1982

NATURE DES TAXES	MONTANT REEL	PART DEPARTEMENTALE	PART COMMUNALE	PART SYNDICALE
+ TAXE D'HABITATION	110 802	54 288	56 096	395
+ TAXE SUR LES PROPRIETES BATIES	158 323	58 322	99 326	704
+ TAXE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	400 637	174 517	224 520	1 590
+ TAXE PROFESSIONNELLE	258 785	104 804	152 900	1 083
+ TAXES ANNEXES (1)	255 760	.....	.....	.....
TOTAL GENERAL	1 184 307	391 931	532 842	3 772

(1) Les taxes annexes comprennent :

+ la taxe pour frais de Chambre d'Agriculture ..... 95 320 F
+ la taxe perçue pour les prestations sociales agricoles ..... 22 962 F
+ la taxe pour frais de Chambre de Commerce et d'Industrie ..... 9 776 F
+ la taxe pour frais de Chambre des Métiers ..... 9 609 F
+ la taxe régionale et taxe spéciales d'équipement ..... 32 155 F
+ frais de confection des rôles et de dégrèvement ..... 79 752 F
+ cotisation nationale (taxe professionnelle) ..... 6 186 F

Le premier commentaire des impôts pour 1982 est que leur augmentation en valeur brute nominative est de 14,20 %.

En fait, au vu de la modification de l'assiette de l'impôt concernant notamment la taxe d'habitation, la taxe professionnelle c'est-à-dire des constructions nouvelles, ou les extensions d'activités, l'augmentation réelle pour chaque contribuable a été, pour l'année 1982 de l'ordre de 13,8 %.

La deuxième observation est que la commune de LAPEYROUSE a un taux très faible concernant la taxe d'habitation et que les sommes perçues à ce titre sont minimes par rapport aux autres communes. La taxe d'habitation la plus haute payée à LAPEYROUSE est de 2 408 F et ce, pour un château.

En troisième lieu, les taxes annexes représentent un montant important et sont versées aux Chambres Consulaires ; il est à noter en ce qui concerne l'agriculture, les sommes perçues représentent 117 000 F soit donc le cinquième de la part communale.

La taxe régionale apparait quant à elle minime au vu des investissements réalisés par la Région et l'apport effectué par cette dernière dans notre commune.

RÉALISATIONS

ASSAINISSEMENT :

Au cours de cette année 1982 s'est réalisé la 3ème tranche du réseau de tout-à-l'égoût. Après l'exécution de la tranche du Bourg et des stations d'épuration, de celle de La Loge, l'entreprise MONTEIL réalise la partie de réseau comprise de La Loge à La Gare.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à la somme de 400 000 F H.T..

Le réseau mis en place comprend un réseau proprement dit concernant les eaux usées et un second collecteur des eaux pluviales, de ruissellement et sur lequel les caves ont été branchées.

Les travaux ont débuté début octobre et devraient se terminer dans les prochains jours.

La commune bénéficie pour cette nouvelle tranche d'une subvention départementale de 102 040 F.

Suite à la demande faite par le Maire à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, il vient d'être alloué à la commune pour la réalisation de ce réseau, une subvention exceptionnelle de 40 000 F.

Le montant des sommes données à la commune sera donc, pour l'année 1982,

concernant le tout-à-l'égoût, de 142 040 F soit, plus de 33 % du montant des travaux, la T.V.A. étant par ailleurs récupérée en 1983 par l'intermédiaire de la S.E.M.E.R.A.P. agent concessionnaire de l'entretien du réseau.

Le prix des branchements a été fixé par le conseil municipal dans sa séance du 25 octobre de la manière suivante :

- eaux usées : 600 F
- eaux pluviales : 400 F

La réalisation de ces travaux a été suivie directement par la commission du conseil municipal composée de Messieurs GUILLOT, BUVAT, MEUNIER, MEUNIER et sous la direction de Maurice COLAS, 2ème Adjoint chargé de la voirie et des réseaux.

VOIRIE.

CHEMIN DE LA LOGE.

Suite aux travaux de tout-à-l'égoût réalisés dans le secteur, il apparaissait indispensable que soit effectuée la réfection du chemin de La Loge.

Les travaux ont été exécutés par le Syndicat intercommunal de voirie de MENAT auquel la commune est adhérente pour un montant de 30 000 F T.T.C.. Cette réalisation permet la canalisation des eaux de surface et semble donner entière satisfaction aux propriétaires riverains.

SIGNALISATION :

Au cours de cette année a été mise en place la signalisation des villages et hameaux. Le coût de cette opération s'est élevé à la somme de 13 000 F.

Les panneaux ont été implantés par Monsieur BUTRU, employé communal et Monsieur VACHETTE, agent de l'équipement que nous remercions pour cette aide précieuse.

ACQUISITION DE TRAVERSES ET PIEUX :

Votre conseil municipal a décidé d'acquérir dès cette année une partie des traverses et pieux nécessaires à la clôture de la voirie communale suite aux travaux connexes de remembrement.

Pour cette année ont été acquis 10 000 pieux et 2 000 traverses de chemin de fer pour les sommes respectives de 55 742 F et 37 200 F.

Une acquisition complémentaire sera effectuée au cours de l'année 1983 et toutes les clôtures le long des chemins communaux seront donc réalisées par l'entreprise chargée des travaux connexes, déchargeant ainsi les propriétaires et notamment les plus âgés d'une tâche pénible et coûteuse.

TRAVAUX DE BATIMENTS.

VESTIAIRES :

Suite à l'implantation des vestiaires au mois de septembre 1981, il convenait d'exécuter leur raccordement aux différents réseaux, eau, électricité, avec implantation d'une fosse septique et aménagements intérieurs.

Ces travaux ont tous été exécutés par des membres de l'association sportive et des entrepreneurs locaux.

Le plus lourd travail a consisté en la pose du sanitaire, du carrelage, du sous-plafond et en l'aménagement de la pièce centrale avec rayonnages.

Le tout a été exécuté pour la somme de 27 000 F.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les entrepreneurs locaux qui ont apporté leur concours bénévolement.

CANTINE SCOLAIRE :

Suite à la décision prise en 1981 de déposer un dossier de réfection des locaux de la cantine scolaire aux services compétents du département, l'année 1982 a vu la réalisation desdits travaux.

Les plans et devis des aménagements ont été exécutés par Monsieur RIBES agréé en architecture de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE. Les entrepreneurs ayant participé aux travaux sont les suivants :

- gros oeuvre ..... Mr Aimé TOURRET
- menuiserie ..... Mr LECUYER
- plâtrerie-peinture ..... Mr TARNAUD
- Carrelages ..... Mr HUGUET
- Electricité ..... Mr Christian BOISSONNET
- Plomberie ..... Mr Roland GIDEL
- Faux Plafonds ..... Mr SMAGGHES

Le coût total de l'opération s'élève à la somme de 196 929 F.

La commune bénéficied'une aidedépartementale pour cette année 1982 à hauteur de 50 000 F et d'une aide exceptionnelle de l'Etat accordée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation à hauteur de 19 692 F.

Ces travaux ont consisté principalement en l'insonorisation de la salle avec plafond suspendu et réfection totale de la cuisine avec construction d'un plan de travail et intégration des divers appareillages.

La commune est ainsi dotée d'une très belle salle insonorisée et d'une cantine avec cuisine moderne.

Les locaux ont été inaugurés le 10 décembre en présence de :

Monsieur VACANT, député,

Monsieur CHARASSE, Sénateur-Maire, Conseiller à la Présidence de la République,

Monsieur Pierre Joël BONTE, vice-président du Conseil Général chargé des affaires financières,

Monsieur Jean-Paul TOUCAS, Conseiller Général, Maire de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE,

Monsieur GOURDON, Directeur général des services administratifs du département,

Monsieur l'Inspecteur départemental de l'Education Nationale,

Messieurs les Conseillers Municipaux,

Monsieur et Mesdames les Percepteurs de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

Monsieur CHAMBON, Chef de brigade de gendarmerie,

Monsieur le Directeur d'école et Mesdames MERITET et GAUVIN, institutrices,

Monsieur TOURRET, Président du Conseil de Parents d'élèves,

Monsieur RIBES, architecte,

Messieurs les entrepreneurs,

Les employés communaux et les cantinières.

Etaient excusés : Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Président du Conseil Général qui étaient retenus à l'extérieur du département.

Le Maire devait remercier tout particulièrement Monsieur BONTE pour l'aide apportée dans la présente réalisation par le département et pour celles nombreuses et combien importantes dont a bénéficié depuis 5 ans la commune de LAPEYROUSE.

Les remerciements du Maire allèrent également à Monsieur le Député VACANT et Jean-Paul TOUCAS, conseiller général, pour l'aide efficace dont ils ont fait et font preuve dans la défense des intérêts de notre commune et du soutien apporté pour la prise en compte de sesdossiers.

Enfin, le Maire devait se tourner vers son ami Michel CHARASSE pour lui demander de transmettre les plus vifs remerciements de la commune à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation pour l'aide exceptionnelle de 19 692 F donnée par son ministère pour la réalisation des travaux de la cantine.

W.C. PUBLICS :

La place de la mairie vient, depuis cet été, de s'agrandir et dans le cadre de la construction entreprise par le Foyer Culturel Laïc, la municipalité a décidé d'implanter un abri pour les personnes attendant le bus avec construction d'un W.C. public.

Les travaux de gros oeuvre réalisés par l'entreprise CHEVALIER sont maintenant terminés et les aménagements intérieurs vont commencer.

La mise en service doit intervenir au printemps prochain.

ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR.

La commune a décidé d'acquérir un photocopieur, le précédent acquis en 1977 a été repris.

Ce nouvel appareil est, bien entendu, au service de tous et donne d'excellents résultats, la photocopie étant réalisée sur papier ordinaire.

PROJETS

Remembrement

L'année 1982 a été consacrée comme prévu à deux opérations importantes :

- l'établissement du nouveau plan
- l'étude de l'avant-projet de remembrement

L'établissement du nouveau plan.

La mission photographique a été effectuée dans de bonnes conditions au mois de Mars.

A partir de cette photo aérienne, un nouveau plan de la commune a été établi.

C'est sur ce nouveau plan, qui tient compte du nouveau tracé des chemins, que sera calculé le projet de remembrement.

L'avant-projet de remembrement.

Des séances de travail ont été organisées par village, afin de permettre aux propriétaires d'exprimer leurs souhaits quant aux échanges à envisager.

Ces réunions ont été bien suivies par les propriétaires et les exploitants agricoles et ont permis de dégager au maximum des solutions pouvant convenir aux uns et aux autres.

Ces réunions se sont déroulées entre le 5 Avril et le 21 septembre.

Le dernier trimestre a été consacré à la mise au point de l'avant-projet sur les bases des dispositions envisagées avec les propriétaires.

Il a fallu reprendre le cas de chaque propriétaire afin de s'assurer d'un bon équilibre entre les apports et les attributions au niveau des qualités de terrain, ce qui a nécessité parfois quelques rectifications par rapport à ce qui était envisagé initialement.

L'avant-projet est maintenant au point et sera communiqué aux propriétaires par affichage des plans au cours d'une enquête officieuse qui se déroulera du 8 JANVIER au 21 JANVIER 1983.

Le géomètre se tiendra à la disposition des propriétaires la deuxième semaine c'est-à-dire du lundi 17 au vendredi 21 afin de ler renseigner, et aussi d'entregistrer leurs suggestions ou réclamations.

L'avant-projet est une étape importante dans l'opération de remembrement,car une proposition de parcellaire est ainsi formulée à chaque propriétaire. Bien entendu, cette proposition peut être améliorée en fonction des observations émises à l'issue de l'enquête.

L'avant-projet modifié pourra être à nouveau porté à la connaissance des propriétaires dans la deuxième quinzaine de février.

La suite des opérations.

L'avant-projet étant terminé, le projet sera établi sur les bases ainsi arrêtées.

Il consiste à définir avec précision les superficies des nouveaux lots et la

valeur exacte en points de chaque propriété.

Le projet fera l'objet d'une enquête publique officielle en Mai ou Juin 1983.

Préalablement à l'enquête projet, les nouvelles parcelles seront bornées de façon que chacun puisse se rendre compte sur le terrain des propositions qui lui sont faites.

Ce calendrier permettra une prise en possession à l'automne 1983.

Rappel des principales étapes de l'opération.

Arrêté préfectoral constituant la commission communale ..... 20 juin 1980

Réunion de la commission communale désignant le géomètre et les membres de la sous commission..... 20 août 1980

Enquête sur le périmètre ..... du 15 septembre 1980 au 29 septembre 1980

Enquête sur le classement et le projet de chemin ..... du 25 novembre 1981 au 9 décembre 1981

Examen des réclamations sur le classement et les chemins par la commission communale ..... 27 janvier 1982

Consultations des propriétaires en vue de l'avant-projet ..... du 5 avril 1982 au 21 septembre 1982

Enquête sur l'avant-projet ..... du 8 janvier 1983 au 21 janvier 1983

Suite à l'enquête, les réclamations formulées par les divers propriétaires seront examinées par la commission et les plans éventuellement modifiés seront affichés à nouveau du 19 au 27 février 1983.

Il convient d'ores et déjà de penser à la réalisation des travaux connexes. A cet effet, votre conseil municipal a acquis, au cours de cette année, 2000 traverses de chemin de fer et 10 000 pieux. Une acquisition similaire est envisagée pour 1983. Les travaux connexes doivent donc débuter au cours de l'année 1983. A cet effet, une demande de subvention a été formulée auprès du département.

Le budget départemental sera voté début janvier 1983 et il a été proposé, sur rapport de Monsieur le Président, une affectation de crédits pour la commune de LAPEYROUSE de l'ordre de 2 000 000 F. Cette somme, avec les emprunts correspondants, permettra de réaliser le plus urgent, à savoir, les travaux servant à l'écoulement des eaux et l'ouverture des chemins donnant accès aux différentes parcelles.

Il sera exigé par le Conseil Municipal que tous les travaux de clôture le long de la voirie communale soient exécutés par l'entreprise concessionnaire des travaux connexes de remembrement c'est-à-dire avec fourniture de pieux, traverses et fil de fer.

Les travaux connexes feront l'objet d'une convention entre la commune et l'association foncière qui devrait être constituée prochainement ; ce qui permettrait à l'évidence la récupération de la T.V.A., ce qui n'est nullement négligeable, celle-ci étant de 18,60 % sur le montant des travaux.

Le financement des travaux connexes doit se faire au moindre prix pour les habitants de la commune. Il convient donc de savoir mobiliser différentes énergies et de faire en sorte que des subventions importantes représentant de l'ordre de 60 % du coût des travaux puissent être obtenues. Les travaux connexes devraient être finis en 1984 mettant un terme à l'opération de remembrement commencée en 1980.

CIMETIERE :

L'acquisition des terrains nécessaires à l'agrandissement du cimetière a été effectuée devant Maître BONNE, notaire à EBREUIL le 18 décembre.

La commune réalisera donc les travaux d'agrandissement en 1983. A cet effet, un plan a été exécuté par les services de l'équipement comprenant l'aménagement d'un parking devant l'entrée des cimetières actuel et futur avec circulation à sens unique : entrée : voie actuelle et sortie : par chemin de la Goutte.

Les travaux de 1983 comprendront bien entendu, la clôture de l'emprise et l'aménagement d'une partie de la voirie.

Les premières concessions pourront se réaliser au cours de cette année.

REFECTION DE FACADES

Les travaux de réfection des façades de l'Ecole et du Bureau des P.T.T. seront réalisés au cours de l'année 1983.

ABRI POUR LES ELEVES ET AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA LOGE.

Votre conseil a décidé de réaliser l'aménagement du carrefour de La Loge avec un abri pour les élèves prenant le bus pour SAINT-ELOY-LES-MINES.

Les plans viennent d'être établis par les services de l'équipement et le dossier adressé aux services départementaux compétents des aménagements de sécurité pour obtention de subventions.

Pour 1983, préalablement, il conviendrait d'acquérir le terrain nécessaire et à cet effet, des contacts ont été pris avec les propriétaires.

EGLISE :

Suite à la tempête, il apparait nécessaire que soient réalisés des travaux de réfection au clocher de notre église communale.

Un devis a été sollicité et adressé à la compagnie d'assurances.

Ces travaux devraient être réalisés en 1983.

Le Plan d'Eau

MISE AU POINT

Lors des élections de 1977, vos conseillers actuels ont fait des promesses. Leur souci constant a été de prendre en compte la défense des intérêts de la commune, d'agir pour le bien de la collectivité tout en respectant les engagements souscrits.

Dans la mise en oeuvre des actions à mener en faveur de la collectivité, il a été indiqué qu'il devait y avoir des priorités et que pour ce faire, il est indispensable que soit réalisée une programmation dans les investissements.

La priorité des priorités pour notre petite commune rurale est de faire en sorte de maintenir la population au pays et donc en définitive, d'empêcher les jeunes de partir en leur apportant les structures indispensables à leur maintien et des activités susceptibles de créer des emplois.

C'est dans cette optique que votre conseil a décidé d'adapter les structures des exploitations au monde dans lequel nous vivons afin que les jeunes aient envie de rester à la terre et puissent, dans les années à venir, avoir une égalité de chances de vivre décemment, comparativement aux citadins ou aux jeunes des régions rurales plus favorisées.

Les communes rurales de zone de montagne qui n'auront pas, dans les dix années à venir, bénéficié d'une telle possibilité d'aménagement foncier seront perdues pour l'agriculture.

Il ne suffit pas de restructurer les propriétés, encore faut-il apporter des activités nouvelles, c'est pourquoi votre conseil municipal, conformément aux engagements souscrits, a décidé la création de zones d'activités et de loisirs.

Pour ce faire, il a été envisagé l'acquisition de l'étang d'Augères mais, malheureusement, une suite favorable n'a pu être donnée par la S.N.C.F. suivant sa correspondance en date du 13 avril 1982.

Cette entreprise nationale doit avoir un nouveau statut à compter du premier janvier prochain et la possibilité, pour son futur comité d'entreprise, de gérer un centre de loisirs comme celui d'Augères.

Devant son refus, le conseil a décidé de créer un centre d'accueil et de loisirs, après étude complète et précise, entre le Bourg et la Gare permettant ainsi la liaison, qui n'avait jamais pu se réaliser jusqu'alors, des deux pôles d'activités de la commune.

Ce projet tel qu'adopté par le conseil municipal et pour lequel une déclaration d'utilité publique a été sollicitée à l'unanimité dans sa séance du 25 octobre comprend la construction du plan d'eau proprement dit et la création d'une zone de camping-caravaning avec aménagement d'aire de jeux et de tennis.

Le coût de l'opération pour la commune ressort à hauteur d'une annuité de 43 000 F ou de 62 000 F en cas d'acquisition du terrain pour un montant d'emprunt de 330 000 F.

Au vu des recettes correspondant notamment à la vente de cartes de pêche, de location de pédalos, etc... l'équilibre financier sera trouvé à partir de la quatrième année c'est-à-dire les recettes paieront le montant de l'annuité de l'emprunt et il n'en coûtera rien à la collectivité.

Il a été donné à titre d'exemple les seules recettes du plan d'eau de SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE pour les cartes de pêche qui se sont élevées à 50 000 F pour l'année 1982, soit donc, plus que le montant de l'annuité d'emprunt à rembourser par la commune de LAPEYROUSE en 1985.

Des retombées économiques importantes pour les commerçants sont à attendre. Elles ont été chiffrées dans le cas le plus pessimiste à hauteur de 2 900 000 F par an.

Votre conseil ne s'est jamais engagé à la légère, des études sérieuses ont été menées pour promouvoir de nouvelles activités permettant à tous de vivre au pays. Le plan d'eau est une de ses chances, nous avons l'appui du département et de la région. Au bout de trois ans, il n'en coûtera plus rien à la collectivité sinon d'en percevoir tous les avantages.

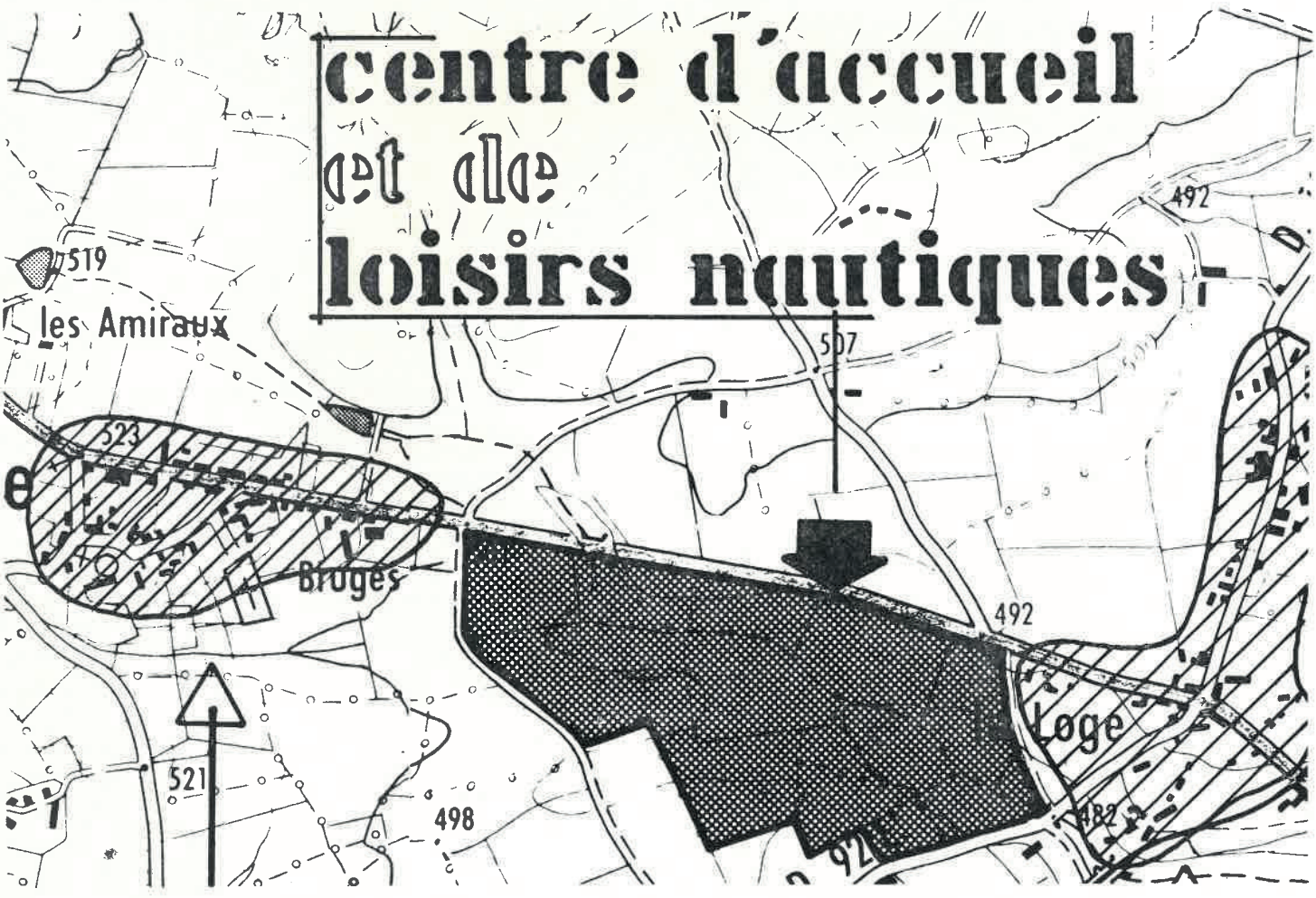

Aménagements du Plan d'Eau

commune de lapeyrouse

projet d'un centre d'accueil et de loisirs nautiques

seau maitre d'ouvrage délégué
société d'équipement de l'auvergne, 10,rue e.gilbert 63000 clermont-fd

claude chavarot
architecte d.e.s.a.
6,rue de billom
63000 clermont-fd
tel.(73)92.58.40

1 ere TRANCHE. REALISATION DU PLAN D'EAU

schéma d'aménagement

clermont-fd le SEPT 1982 échelle 1/2000

ATTESTATION D'ARRIVÉE A LA DATE DU 27.OCT.1982 A LA SOUS-PRÉFECTURE DE RIOM

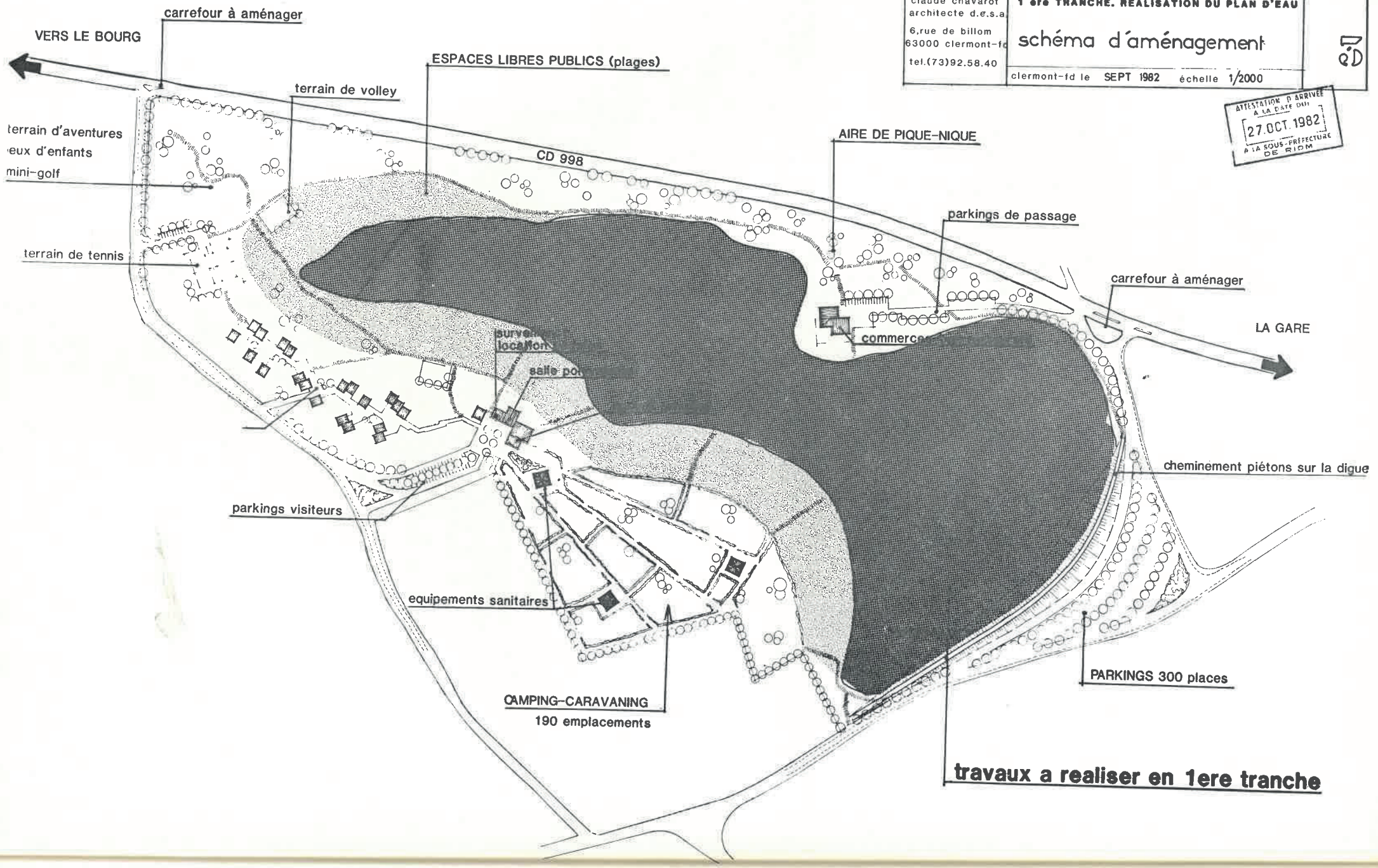

LAPEYROUSE à L'HONNEUR

Notre commune a eu l'honneur d'accueillir, le 6 août, Monsieur Maurice POURCHON, Président du Conseil Régional, accompagné de ses collaborateurs.

Dans le cadre de la journée consacrée à l'agriculture, le Président POURCHON s'est rendu à l'U.C.A.B.E.C. et à la société coopérative de la Basse-Terre ; pour cette dernière, son président devait faire part de son voeu d'extension des activités avec la création d'emplois.

Pour l'U.C.A.B.E.C. se pose le grave problème du maintien de cette usine sur le territoire communal et de l'implantation d'une nouvelle unité.

Une trentaine d'emplois sont concernés. Le Maire a insisté tout particulièrement auprès de Monsieur le Président POURCHON afin que la région puisse apporter une aide à cette entreprise dans le cadre de la création d'une nouvelle usine à LAPEYROUSE.

Les dirigeants de cette société ont eu l'occasion de rencontrer le Président POURCHON et d'exposer leurs difficultés au cours d'un entretien en Mairie. Une solution doit être trouvée en 1983 avec l'appui efficace de la municipalité et du conseil Régional.

A l'issue de cet après-midi de travail, le Président POURCHON a été reçu en mairie par le Conseil Municipal.

Inauguration du Stade

Aboutissement de nombreux efforts, le 1 er août a vu l'inauguration de notre stade et de ses installations.

Le Maire et le Conseil Municipal devaient accueillir :

- Monsieur Jean-Paul TOUCAS, conseiller général, Maire de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE,
- Monsieur SENIQUETTE, président du district du Puy-De-Dôme en présence de
- Monsieur MOURAGNON, président de l'Union Sportive de LAPEYROUSE
- Monsieur Roger MASLES, Maire de BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT.

Après que Monsieur le conseiller général eut coupé le ruban traditionnel, deux matchs devaient se dérouler pour la très grande joie des nombreux spectateurs : match opposant LAPEYROUSE à une sélection régionale.
Le match vedette fit rencontrer les équipes de l'A.S. MONTFERRAND et GANNAT.

Ce fut une très belle journée sous un soleil resplendissant, animée avec humour et compétence par notre ami et voisin Robert DURIN.

Nos remerciements aux nombreux bénévoles qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

Compte-rendu de Mandat

Déjà six ans de passés, il convient pour nous de vous faire, dans ces quelques pages, un compte-rendu d'exécution du mandat que vous nous avez confié le 13 et 20 mars 1977.

Le plus grand voeu de vos conseillers municipaux a été de tenir les promesses faites. C'est à vous de juger.

DES METHODES NOUVELLES.

Vous avez pu trouver périodiquement tout au long de ce mandat, les compte-rendus détaillés des différentes séances du conseil municipal et chaque année, nous nous sommes efforcés de vous présenter l'action menée, les comptes de la commune, l'affectation des crédits, les réalisations en cours et les projets nouveaux.

Faisant suite à cette parution annuelle, une réunion publique permettait à chacun de s'exprimer, apportant suggestions et critiques.

Une véritable concertation est le gage d'une bonne démocratie.

Nous n'avons pas, malheureusement, enrayé pour l'instant, la baisse de population ; dans un proche avenir, il est indispensable d'inverser cette tendance.

Les aménagements et équipements suivants ont vu le jour et concernent :

- la voirie avec :
  + achèvement du programme en cours d'ouverture de chemins (Les Prats, La Chiraille, Le Breux, Les Biolles, Les Chapuzards, Le Cluzeau, Villargeat, Chez Coutier),
  + adoption et réalisation d'un nouveau programme concernant les chemins des Bruyères, Montaban, Les Cerisiers et Bonnefond,
  + réfection totale des allées du cimetière ainsi que le mur séparatif.

- l'urbanisation du Bourg et de la Gare par la mise en oeuvre du programme de tout-à-l'égoût, Trois tranches étant réalisées, la dernière concernera La Tuilerie.
Cette urbanisation s'est accompagnée, pour notre Bourg, de la réfection complète de sa traversée avec mise en place d'un enrobé et de bordures de trottoirs.
La place de l'Eglise, de l'ancien Poids Public et de la mairie ont été aménagées avec l'implantation d'un parking, de massifs floraux et de W.C. publics.
Le carrefour de La Loge doit faire l'objet, lui aussi, de travaux importants en 1983 concernant d'une part, la sécurité et d'autre part, l'abri-bus.

- les bâtiments communaux ont fait l'objet de soins attentifs avec un programme de rénovation comprenant la transformation de la Cure en salle polyvalente, la

réfection totale des locaux de la Mairie (intérieur et extérieur) : halls, secrétariat, salle du conseil, bureau de Monsieur le Maire et cantine scolaire.
Parallèlement à cet effort de rénovation a été implanté un stade mis à la disposition de tous avec ses annexes comprenant les vestiaires-douches.

- le développement de notre commune a exigé que les structures foncières soient adaptées aux modes actuels de mise en valeur des terres ; c'est ainsi qu'a été décidé le remembrement.
Une large participation de tous a été constatée.
L'année 1983 verra l'aboutissement à la satisfaction du plus grand nombre.
La réalisation des travaux connexes terminera le programme d'accès aux maisons d'habitations et facilitera celui de toutes les parcelles.

- les activités sociales n'ont pas été oubliées par :
  + la création d'une permanence mensuelle d'une assistante sociale,
  + la mise à disposition de tous d'un service de photocopie et d'aide à remplir les différents imprimés,

De leur côté, les personnes du 3ème Age ont bénéficié du soutien actif de la municipalité pour la création de leur Club et la mise à leur disposition de locaux confortables.
Un service de bibliothèque gratuit a été de même instauré et se trouve à la disposition de tous.

Vous trouverez ci-après un récapitulatif chiffré des travaux réalisés et leur incidence budgétaire.

Nous avons fait en sorte que ces travaux soient réalisés au moindre coût en sollicitant chaque fois des subventions départementales, régionales, voire même nationales.

Le montant de ces dernières s'élève à 1 815 000 F (181 millions d'anciens francs) et sont des sommes DONNEES à la commune et sans lesquelles tout ce qui précède n'aurait pu être réalisé.

Il reste encore beaucoup à faire, notamment pour le développement économique et l'implantation d'habitations nouvelles, encore faut-il vouloir et savoir entreprendre.

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE : LEUR COUT.

LIBELLE	1977	1978	1979	1980	1981	1982	TOTAUX
Acquisition de terrains (cimetière et terrain de sports)	875	4 657	124 610				130 142
Acquisition matériel (photocopieur, machine à écrire, aspirateur, tracteur, tondeuse, robot-coupe)	12 952		3 275		39 999	21 600	77 826
Travaux de bâtiments (façades, chaudière)					75 679	19 388	95 067
Ecoles	17 950						17 950
Cure				35 142	111 755		146 897
Mairie (secrétariat, salle conseil)					88 741		88 741
Vestiaires					96 690	20 583	117 273
Cantine						84 579	84 579
Travaux de voirie aux chemins des Biolles, Prats, Cluzeau, Villargeat, Chez Coutier, Breux, Chiraille, Chapuzards	231 390	206 289					437 779
Débroussaillage, curage de fossés, pierres, etc...	94 577	50 000		18 397	239 295	185 071	587 340
Ouverture des chemins des Bruyères, Montaban, Cerisiers et Bonnefond		60 263	155 894	140 058			356 215
Aménagement du Bourg et des Places				47 024	39 991		87 015
Allées du cimetière			108 598	56 011	23 987		188 596
Traverse du Bourg					179 949		179 949
Tout-à-l'égoût			132 753	358 161	449 337	400 000	1 340 251
W.C. Publics			46 911			75 293	122 204
Terrain de sports				249 650			249 650
TOTAUX	357 744	321 209	572 041	904 443	1 345 423	806 514	4 307 474

SUBVENTIONS ALLOUEES A LA COMMUNE c'est-à-dire DONNEES

L I B E L L E	1977	1978	1979	1980	1981	1982	TOTAUX
Grosses réparations scolaires	18 345	20 000	20 000	40 000	50 000	50 000	198 345
Fonds Spécial d'Investissement Routier	4 034		54 231	3 448	40 527	42 584	144 824
Travaux de voirie	30 000	40 000	11 660	20 350			102 010
Bâtiments communaux		5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Tout-à-l'égoût			90 000		237 000	190 040	517 040
Local polyvalent (Cure)				131 000			131 000
Terrain de sports				81 250	43 750		125 000
Vestiaires						102 635	102 635
Traverse du Bourg (subv.du département)					450 000		450 000
Cantine scolaire						19 692	19 692
TOTAUX	52 379	65 000	180 891	281 048	826 277	409 951	1 815 546
Fonds de compensation de la T.V.A.	10 245	19 903	32 973	44 487	88 032	81 757	277 397
T.V.A. sur travaux d'assainissement				42 395	49 271	20 595	112 261
TOTAUX	62 624	84 903	213 864	367 930	963 580	512 303	2 205 204

Pont de Villonne : participation du département pour 1 000 000 F
Pont des Chaumes : participation du département pour 750 000 F

Union Sportive

Le voeu le plus cher de l'équipe première de l'Union Sportive était l'accès à la seconde division du championnat de district du Puy-De-Dôme. Eh bien, c'est désormais chose faite et depuis le 19 septembre, nos joueurs évoluent dans cette catégorie et ont remporté plusieurs matchs, ce qui leur laisse espérer un bon classement.

Cette accession à la division supérieure, ils la doivent à leurs efforts, mais aussi à Alain FAYOL, leur arbitre dévoué (un des mieux du district) sans lequel tout espoir de monter était perdu, chaque club devant, pour y parvenir, fournir un arbitre officiel.

L'équipe B, quant à elle, a bien commencé le championnat de 5 ème division.

Elle mérite des encouragements et pourrait occuper une bonne place en fin de saison.

Equipe B

En récompense suprême aux efforts fournis, l'Union Sportive est entrée officiellement en possession du nouveau stade le 1er août 1982 par un temps superbe et sous les ovations de la foule des grands jours.

En effet, nombreux étaient ceux qui avaient tenus à être présents pour assister aux matchs, applaudir la fanfare de MONTAIGUT, mais aussi pour visiter le nouveau bâtiment qui comporte : vestiaires, douches, W.C., buvette, le tout parfaitement installé et bien achalandé grâce à de nombreux bénévoles que nous tenons à remercier.

La Fête Patronale

Nous avons connu cette année trois jours de fête patronale sous un soleil presque estival.

Sortant un peu des traditions, deux nouveautés se sont ajoutés aux distractions habituelles :

- une course de "participants occasionnels", regroupant plus de cinquante coureurs amoureux de la "Petite Reine" a marqué agréablement l'après-midi du samedi. Animée par une équipe dynamique, cette course a remporté un vif succès.
- quant aux brouettes fleuries, elles ont apporté dans la décoration de notre bourg une note d'originalité, permettant à chaque participant d'exprimer son goût artistique.

C'est ainsi que plus de 40 brouettes fleuries ont été regroupées sur la place de la mairie où le jury eut grand peine à départager les différents exposants.

Ont été remarquées notamment le terrain de football miniature, la brouette du boulanger, l'arche à l'oiseau, etc...

Cette décoration originale complétait celle des drapeaux multicolores et des oriflammes aux entrées de notre petite cité.

L'animation du dimanche soir s'est faite autour d'un feu d'artifice et la retraite aux flambeaux animée par la joyeuse fanfare de MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE.

Le lundi après-midi, la traditionnelle course cycliste devait attirer un public nombreux, chaleureux, généreux et connaisseur.

Le vainqueur avec la traditionnelle gerbe de fleurs remise par Mademoiselle Hélène COLAS et entouré de CHASSANG, du Président du Comité des Fêtes Paul MERITET et du commentateur Pepito devant le café IWANICKI.

Que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette fête soient ici remerciées pour leurs efforts et leur dévouement.

Une Équipe Dynamique

Au cours de 1'année 1982, chaque quinzaine, le jeudi à 14 heures, un groupe de vingt à trente retraités s'est retrouvé à la salle polyvalente aimablement mise à disposition par la Municipalité.

Le plus grand nombre put apprécier les projections de films et de diapositives pris par des membres du groupe dans divers pays : Chine, U.S.A., U.R.S.S., Thaïlande, Egypte, Bulgarie, Yougoslavie, Italie.

Un montage d'actualités lapeyrousiennes intéressa particulièrement l'assemblée.

Les autres, grands amateurs de jeux de société disputèrent dans l'amitié des parties acharnées.

Chaque réunion s'est poursuivie par un goûter préparé par nos fins cordons bleus, avec un extra à l'occasion des anniversaires, et s'est terminée par des chansons reprises en choeur.

Au printemps, comme chaque année, nous avons effectué une sortie touristique (Château de Boussac, Pierres Jaunâtres, Evaux-Les-Bains).

Une partie du groupe lors de la visite effectuée aux Pierres Jaunâtres.

Club du 3e Age

1982 n'a pas été un temps de pose pour tous les responsables de l'Amicale, bien au contraire :

9 JANVIER : assemblée générale, salle de la cantine, avec à l'ordre du jour, le renouvellement de 4 membres du conseil d'administration. Sur 232 adhérents, 139 ont votés. Ont été élu : Aimé BERTHON, Marcelle MEUNIER, Marcel RABAIX, Louis VILLECHENON.
Un goûter gratuit a été offert aux 120 personnes présentes et les galettes ont fait de nombreux rois et reines. Comme d'habitude, cette journée s'est terminée par des chansons, histoires et danses animées par les musiciens bénévoles CHARVERON et PERRIN. En fin de soirée, 34 personnes mangeaient la soupe à l'oignon et se séparaient vers minuit.

15 JANVIER : réunion du conseil d'administration dans la salle polyvalente pour la réélection du bureau, aucune modification n'a été apportée et l'ancien bureau était réélu à l'unanimité des 14 membres présents.

18 AVRIL : réception de la troupe théâtrale de CLERMONT dirigée par Marcel SABATIER qui interprétait la brillante pièce "J'y suis, j'y reste". Les acteurs sûrent parfaitement jouer la comédie dans le cadre d'un noble manoir du Périgord. Ce fut un bon spectacle et quelques heures de détente pour les anciens de LAPEYROUSE-BUXIERES et leurs familles. L'entrée était libre et environ 130 personnes assistaient à cette représentation.

13 MAI : réunion du conseil d'administration, salle polyvalente, les 13 membres présents ont décidé une sortie-promenade à NEVERS et sa région et ont retenu la date du 12 juin.

12 JUIN : 96 personnes étaient présentes pour le départ à 7 H 30. La première étape fut SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER où un petit vin blanc, un café et le casse-croûte tiré du sac ont ravigoté l'assemblée. Ensuite, arrêt à NEVERS pour la visite du Palais Ducal, de la Cathédrale, du Musée de la Faïence et Bernadette Soubirous. L'arrêt suivant a eu lieu à GIMOUILLE au restaurant "La Grenouille" pour un déjeuner qui s'est terminé par quelques chansons.
L'après-midi, visite du Pont canal du Guétin qui a permis d'admirer le passage de deux péniches éclusées sous nos yeux.

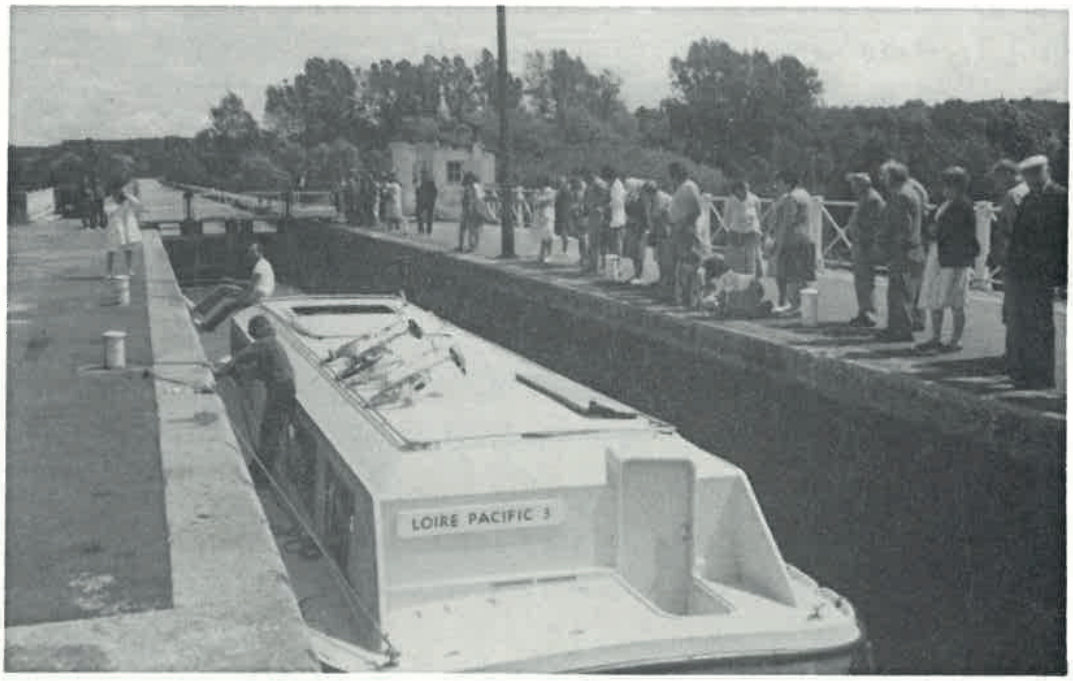

Ensuite, ce fut le but principal, APREMONT avec la visite du Château qui complète le musée des Calèches et du Parc. Puis, retour par la merveilleuse forêt de Tronçais et son célèbre rond-point où chacun a pu se désaltérer dans la gaité. Enfin, ultime halte à MONTMARAULT où l'on choque le verre de l'amitié et c'est avec les amateurs de chansons et joueur d'armonica que nous regagnons les Combrailles.
10 SEPTEMBRE : réunion du conseil d'administration, salle polyvalente, où le 16 octobre est choisi pour la Fête des Anciens. La caisse permettra de payer l'apéritif, les vins et digestifs, le pain et 20 F par personne ; chaque adhérent participant pour 40 F.
16 OCTOBRE : c'est dans la salle de la cantine entièrement rénovée et insonorisée que 135 personnes étaient là, bien décidées à faire honneur à un menu particulièrement étudié et préparé par Monsieur et Madame ROCHE. Le service fut assuré avec diligence par les femmes et amies des anciens. Cette manifestation fut honorée de la présence de Mademoiselle BONHOMME, assistante sociale, Maître Jean MICHEL, Maire de LAPEYROUSE, Monsieur Germain MONTEIL, représentant Monsieur le Maire de BUXIERES. Une place fut laissée aux amuseurs, chanteurs et danseurs qui prolongèrent la soirée jusqu'à la traditionnelle soupe à l'oignon qui réunissait une quarantaine de personnes.
Comme les années précédentes, le dévouement de tous, la sympathie des habitants, l'appui des municipalités, les dons ont encouragé nos efforts. Que tous ceux qui sont concernés trouvent ici la reconnaissance de tous les anciens qui les remercient vivement.

Etat Civil

NAISSANCES :

19 juin 1982 : Céline DESNAUD
22 juin 1982 : Ludovic Georges MARTIN
11 juillet 1982 : Mickaël DELANNOY
26 juillet 1982 : Frédéric Michel PIALOUX
3 septembre 1982 : Juliette STEFANINI

MARIAGE :

26 juin 1982 : Michel Jean Patrice SUDRE et Colette MAGNIER

DECES :

4 janvier 1982 : Jeanne Marie Raymonde VIGIER épouse AUMETRE .... MONTLUCON
9 janvier 1982 : Marie Angélique LAFANECHERE veuve DURANTHON .... MONTLUCON
26 janvier 1982 : Louise Germaine BOURILHET veuve RENAUD ..... GRASSE
11 mars 1982 : Félicité TAILLEPIED veuve EMMONOT ..... MONTAIGUT EN CLLI
16 mars 1982 : Annette BELOT épouse BERTHIN ..... MONTLUCON
17 mars 1982 : Antoine Marius FONTEIX ..... MONTLUCON
11 avril 1982 : Germaine MARTIN veuve LESCHER ..... LAPEYROUSE
5 mai 1982 : Pierre ALEVEQUE ..... LAPEYROUSE
5 mai 1982 : Maria LAVEDRINE veuve SAVY ..... CEBAZAT
20 mai 1982 : Joseph Alexandre BRUN ..... LAPEYROUSE
25 juin 1982 : Alexis BUVAT ..... LAPEYROUSE
26 octobre 1982 : Régis Félix MARION ..... MONTLUCON
31 octobre 1982 : Jean Louis Marcel MARTIN ..... LAPEYROUSE
10 novembre 1982 : Marie-Louise MEUNIER veuve CAILLOT ..... LAPEYROUSE
17 décembre 1982 : Xavier Jérôme GUILLOT ..... LAPEYROUSE

vous êtes tous conviés à la :

REUNION PUBLIQUE d'information.

dimanche 16 janvier 10 h.

Salle de la mairie.

IMP. BÉRILLON
83260 AIGUEPERSE